

Compte-rendu du plénier du 23-11-2015

---

### **Etat des présences**

Monsieur Tomasini ouvre la séance, il est 18h15.

### **Présentation de Sophia Club Entreprises et Team Côte d'Azur**

Il est proposé de commencer par la présentation des deux membres du Conseil de Développement. Monsieur Etienne Delhaye, présente le Sophia Club Entreprises. Monsieur Jacques Lesieur présente Team Côte d'Azur.

Les deux présentations sont disponibles sur le site du Conseil de Développement

<http://cdd-casa.org/cdd-casa/>

Monsieur Carrasco note la bonne coopération des structures associatives.

Monsieur Tomasini demande des précisions sur l'articulation entre les acteurs du développement économiques du territoire. Monsieur Delhaye rappelle à l'assemblée le rôle du SYMISA (Syndicat mixte intercommunal de Sophia Antipolis). Il indique que le Sophia Club Entreprises est membre invité du Symisa, et qu'il participe au bureau opérationnel de cette structure. Ce syndicat regroupe les acteurs majeurs de l'économie « sophilopolitaine » où les rôles sont partagés.

Le contexte de la réforme territoriale avec la loi NOTRe façonne le rôle et l'organisation de Team Côte d'Azur. La dimension du territoire départemental de cette agence de développement est mise en avant.

### **Colloque interentreprises mars 2016**

Monsieur Carrasco est invité à présenter le projet du colloque interentreprises. Ce colloque est prévu le samedi 19 mars 2016 à Villeneuve Loubet. Monsieur Carrasco rappelle que la CASA n'est pas que Sophia Antipolis et qu'il est opportun que ce colloque se tienne sur une commune qui n'est pas dans le périmètre de la technopole. Cela est d'autant plus judicieux du fait de la participation du Club des entreprises de Villeneuve Loubet à son pilotage et organisation.

La formule retenue pour ce colloque consiste en une matinée déclinée en 4 tables rondes successives. A ce stade les thèmes presentis sont :

Les thèmes seraient les suivants :

Table ronde 1 : « Promotion économique du territoire »

Table ronde 2 : « Comment favoriser le business local »

Table ronde 3 : « L'impact des risques sur l'économie locale »

Table ronde 4 : « La GPECT l'adéquation de l'offre et de la demande »

Les participants aux tables rondes ne sont pas encore arrêtés. Aussi, Monsieur Carrasco convie les membres de l'assemblée et les représentants des organismes du Conseil de Développement à s'y associer. La matinée se clôturera par un apéritif où les échanges avec les intervenants pourront se poursuivre. A ce stade, la liste complète des invités n'est pas encore arrêtée.

L'assemblée valide le projet du colloque

#### **Etat d'avancement des travaux des groupes de travail et feuille de route 2016:**

Monsieur Tomasini rappelle que Monsieur de Bandt, pour des raisons personnelles, s'est retiré du Conseil de Développement. Il propose à l'Assemblée que Monsieur Junckel soit le nouvel animateur du groupe de travail Politique de la Ville, Transports, Déplacements, Logements. Monsieur Junckel précise qu'il était déjà membre de ce groupe de travail et qu'il est également membre d'un groupe ayant la même thématique au sein du C2D d'Antibes.

L'assemblée valide la nomination de Monsieur Junckel en tant que nouvel animateur de ce groupe.

Monsieur Tomasini invite les vice-présidents à présenter les travaux de leur groupe. L'ensemble des travaux figure sur la feuille de route 2016 transmise en même temps que l'ordre du jour. Cette feuille de route est en ligne sur le site internet du CDD.

La feuille de route est validée par l'assemblée.

#### **Questions diverses :**

Monsieur Tomasini indique que le bureau a saisi la CASA pour étudier un conventionnement entre celle-ci et la Croix Rouge. Madame Roman, Présidente de la Croix Rouge D'Antibes, rappelle les événements dramatiques de la nuit du 3 au 4 octobre. Elle évoque la collaboration rapide et efficace avec Carrefour d'Antibes pour fournir, en pleine nuit, des biens de première nécessité aux sinistrés. Cette collaboration doit être systématisée à travers un conventionnement prévoyant, le versement d'une aide financière de la CASA à la Croix rouge et les personnes à mobiliser en cas d'évènements majeurs.

Monsieur Molager, Directeur Général des Services de la CASA, comprend la nécessité que ce dispositif puisse être pérennisé et intégré dans le plan d'urgence. Toutefois, il rappelle que la CASA n'étant pas compétente, il serait plus adéquat que le conventionnement se fasse avec les villes. Le sujet va donc être examiné également sous cet angle.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Monsieur Tomasini remercie les membres présents à cette assemblée et les invite à poursuivre les échanges autour de l'apéritif de fin d'année.